



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants

# Aix

en provence



## LA VILLE RECRUTE DES APPRENTIS

*Vous avez entre 16 et 29 ans et souhaitez entrer dans la vie professionnelle par le biais de l'apprentissage. Vous recherchez une collectivité Territoriale dynamique qui vous accompagnera vers l'obtention de votre diplôme, la Ville d'Aix en Provence dans le cadre de sa politique de soutien à l'apprentissage recrute :*

### UN GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE (H/F) Pour sa Direction Ressources

#### **MISSION :**

Au sein de la Direction Ressources, et sous la responsabilité du maître d'apprentissage l'apprenti(e) Gestionnaire Administratif et Financier participe à la gestion administrative et comptable des services Administration Générale et Finances Comptabilité Contrôle de gestion.

#### **ACTIVITES :**

Administratives :

- Gestion du courrier arrivé et départ de la DGAS : frappe, enregistrement, suivi des parapheurs
- Réception, information et orientation des publics : accueil physique et téléphonique
- Tenue de différents tableaux de bord (planification des congés, programmation marché publics, calendriers institutionnels, conventions, mobilités RH, organigrammes, heures supplémentaires.....)
- Saisie des absences : congés, récupération, heures supplémentaires
- Classement des documents administratifs arrêt de travail, arrêtés administratifs individuels...
- Suivi des conventions des stages et des contrats saisonnier/apprentis

Comptables et Finances :

- Benchmark sur les recettes à intégrer aux projets de la DGAS
- Participation au montage des dossiers
- Tableau de suivi des recettes

#### **PROFIL REQUIS :**

- Niveau d'études préparé : Bac Pro
- Secteur : Gestion PME / Chargé de gestion administrative et financière / Gestion administratif
- Bonne orthographe, rigueur, discrétion
- Ecoute et adaptabilité

**HORAIRES :** 35 h / Semaine (annualisées)

**LIEU DE TRAVAIL :** Centre technique Municipal Barida – 2035 route des Milles

#### **REMUNERATION :**

Selon l'âge et le niveau de diplôme, entre 25% et 78% du SMIC, conformément à la législation en vigueur.

*Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH) peuvent conclure un contrat d'apprentissage sans limite d'âge ( Loi N°2008-1425 du 27 décembre 2008)*

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV), **avant le 30/04/2024**, à :

Par courrier :

Mairie d'Aix en Provence  
Direction Adjointe des Services Ressources Humaines  
Service Recrutement et Gestion des Postes  
Hôtel de Ville  
CS 30715  
13616 Aix en Provence Cedex 01

Par mail :

Recrutement1@mairie-aixenprovence.fr

Informations complémentaires :

**Mme Sandy SOULAINÉ**, Directeur administratif  
**Mme Juliette LEMAN**, Gestionnaire du recrutement

04 42 91 91 37  
04 42 91 93 05